

Vincent Bihet : « Oui » la Guadeloupe sera prête pour accueillir la flamme olympique

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

6 mars 2024



Le samedi 15 juin, la Guadeloupe s'apprête à vivre un événement d'ampleur internationale. La flamme olympique, symbole de paix et d'unité à travers le sport, fera son arrivée à Pointe-à-Pitre, marquant un moment historique pour l'archipel.

À l'approche de cet événement, Vincent Bihet (à gauche sur la photo ci-dessus), désigné référent des Jeux olympiques et paralympiques 2024 pour la Guadeloupe au sein de la Drajes (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), est au cœur de l'organisation. Ses homologues, Harry Méphon, directeur des sports et de la culture au conseil régional, et Mickaël Mérabli, directeur des sports et de

l'éducation, jouent également un rôle pivot dans la coordination des préparatifs.

Environ une centaine de relaieurs auront l'honneur de porter la flamme, la faisant voyager d'un bout à l'autre du territoire. Le périple se conclura en fin de journée avec une cérémonie au Vélodrome à Baie-Mahault, où le public participera aux festivités.

À 100 jours du passage de la flamme olympique sur le territoire, Le Courrier de Guadeloupe a interrogé Vincent Bihet pour faire le point sur l'avancement des préparatifs et mesurer l'impact attendu sur le territoire. Entretien.



27 février 2024, réunion sur le site de la Pointe des châteaux à Saint-François pour la préparation du passage de la flamme olympique. Photo : FB Commune de Saint-François

Le Courrier de Guadeloupe : Une réunion de reconnaissance a eu lieu le 27 février à Saint-François. La Pointe des châteaux est un des lieux de passage de la flamme olympique en Guadeloupe. Comment avancent les préparatifs ?

Vincent Bihet : Les préparatifs avancent bien. Nous avons pris un peu de retard mais le parcours est quasi défini. Il ne manque plus que quelques reconnaissances de sites avec la préfecture et la police. Une centaine de relaieurs est mobilisée. Neuf communes sont concernées par le passage de la flamme en Guadeloupe. Dont Terre-de-Haut aux Saintes. Il y a également des sites comme la Pointe des Châteaux, difficiles d'accès, mais qui reflètent la richesse du patrimoine de la Guadeloupe.

La flamme arrivera par catamaran le 15 juin à 7 heures au Mémorial acte. Il sera 13 heures dans l'Hexagone où l'événement sera retransmis en direct au JT de 13 heures. Le vélodrome sera le point final de la journée et lieu des festivités organisées par les collectivités majeures Région et Département.

Vous évoquez quelque retard. À quoi est-ce dû ?

Vincent Bihet : Le choix du parcours n'est pas évident. En général la flamme reste dans la ville hôte. Mais Paris a décidé d'inclure tout le pays à l'événement, y compris l'Outre-mer ce qui est un défi à travers tous les océans. Nous sommes très confiants, ce sera une journée très forte. 98 Guadeloupéens on fait les Jeux olympiques. C'est exceptionnel. C'est un ratio démographique énorme pour un territoire. Cet événement, c'est l'occasion que les Jeux rendent à la Guadeloupe ce que la Guadeloupe a donné aux Jeux. Nous voulons un moment de cohésion fort.

Quelles sont les 9 communes qui verront passer la flamme en Guadeloupe ?

Vincent Bihet : Comme je le disais, le parcours est quasi défini. C'est un choix fait par la Région et le Département. Ce sont les collectivités elles-mêmes qui feront l'annonce des communes retenues.

Quelles sont les jalons et dates du calendrier de l'organisation ?

Vincent Bihet : Début avril, les reconnaissances seront terminées. Cette étape est nécessaire pour les questions de sécurité, l'organisation du passage des relayeurs, la sécurité du public, les animations avant et après le passage de la flamme dans chaque commune. Nous tenons à ce que les animations soient nombreuses tout au long de la journée. De très nombreuses associations sont impliquées. Nous réfléchissons à ce que ce soit un groupe de carnaval qui accueille la flamme à Pointe-à-Pitre au Mémorial acte le 15 juin.

À la mi-mai tous les relayeurs connaîtront leur segment de course. Il y a les personnalités telles Laura Flessel (Petit-Bourgeoise, escrimeuse, et athlète française ayant récolté le plus de médailles — cinq au total — aux Jeux olympiques, tous sports confondus, NDRL), ou Jérôme Laporal (Marie-Galantais membre de l'Equipe de France de bobsleigh, NDRL), qui seront au côté d'autres sportifs, d'acteurs associatifs etc.

L'exercice sera le même pour tous : porter la flamme sur 200 mètres, à un rythme de 4 à 5 km/h, proche de la marche rapide.



« Le passage historique de la flamme en Guadeloupe le 15 juin rassemble. Merci à tous pour l'engagement et les travaux sur le passage qui avancent très bien. (...) Et le temps d'échanges sur le club des olympiens et paralympiens de Guadeloupe avec la Drajes. » Laura Flessel, confiante et enthousiaste durant son déplacement en Guadeloupe le 27 février. Photo : Drajes Guadeloupe

La Guadeloupe sera-t-elle prête pour le 15 juin ?

Vincent Bihet : Oui bien sûr.

En tant que conseiller en politiques sportives à la direction de la jeunesse et sports, quelle est votre vision de l'impact social et économique des grands événements ?

Vincent Bihet : Le sport est un outil au service du bien-être, de la santé

mentale, de la cohésion entre les personnes. Les grands événements sont l'occasion de replacer le sport, ses valeurs et ses bénéfices au cœur des préoccupations.

À un peu plus de trois mois de l'événement, l'heure n'est pas encore à la ferveur. Nous sommes plutôt dans un temps de recul et de réflexion. Les questions qui affleurent concernent aussi le coût de l'opération et l'évaluation de son efficacité. Quel est le budget alloué à l'accueil de la flamme olympique en Guadeloupe ?

Vincent Bihet : Faire venir la flamme représente un investissement de 180 000 euros réalisé par la Région et le Département. Cette somme est la même pour tous les territoires hôtes. Le montant est celui fixé par le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024. J'entends les remarques sur le coût de l'événement. Mais si nous n'avions pas accueilli cette flamme, il y aurait aussi eu des remarques. Il y a des pépites du sport en Guadeloupe. Faire venir la flamme, c'est faire le choix de les inclure dans la dynamique des Jeux.

Que finance le budget ?

Vincent Bihet : La totalité des 180 000 euros est versée au comité d'organisation de Paris. Les autres dépenses d'organisation sont prises en charge par les collectivités territoriales sur leurs budgets.

S'agit-il d'un événement strictement public ou le secteur privé s'associe-t-il à l'événement ?

Vincent Bihet : Il y a les sponsors des Jeux, les partenaires au niveau

national.

En tant que référent des Jeux olympiques et paralympiques 2024 en Guadeloupe, quels objectifs souhaitez-vous atteindre à travers l'organisation du passage de la flamme olympique en Guadeloupe ?

Vincent Bihet : Nous ne sommes pas sourds aux remarques sur le coût de l'organisation des Jeux. À l'échelle du comité d'organisation, ce sont des milliards (budget de 4,4 milliards financé à 98% par le privé selon le Comité d'organisation de Paris 2024, NDLR). Le passage de la flamme, c'est l'occasion de montrer les richesses de la Guadeloupe, de développer son tourisme.

Comment justifie-t-on les dépenses engagées pour le relais de la flamme face à d'autres besoins urgents de la population ? On pense à la vie chère, aux restrictions d'eau, au système de santé dysfonctionnel, à la qualité de l'éducation, la pauvreté économique et le chômage ?

Vincent Bihet : Le sport est un outil de cohésion, d'insertion et de santé. Toute la population en a besoin et en bénéficie. Il est important de remettre le sport au cœur des préoccupations. Nous avons besoin de ces moments forts et fédérateurs, de bien-être pour la population. À l'instar du carnaval qui est un moment de communion qui unit la population.